

AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE

**DRÔME AMÉNAGEMENT HABITAT**

Drôme Aménagement Habitat

11 Avenue de la gare - ALIXAN – BP 10250

26958 VALENCE – Cedex 9

Tél : 04 75 81 78 00 - Fax : 04 75 81 82 27

L'avis implique un marché public

**Objet** PT2023 – Travaux de démolition, terrassement, aménagement et fourniture de points d'apports volontaires d'ordures ménagères - Commune de PORTES LES VALENCE (26)

**Nature** Travaux

**Mode** Procédure adaptée

**Délai d'exécution** 3 mois pour la Tranche Ferme  
3 mois pour la Tranche Conditionnelle 1  
3 mois pour la Tranche Conditionnelle 2

**Forme** Marché à lot unique  
Les variantes sont refusées

Procédure

**Critères d'attribution** Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés avec leur pondération  
100 % : Prix des prestations

**Offres** Remise des offres le **VENDREDI 22 SEPTEMBRE 2023 à 17h00** au plus tard.  
Langues pouvant être utilisées dans l'offre ou la candidature : français.  
Unité monétaire utilisée, l'euro.

Renseignements complémentaires

Administratifs : DAH : SERVICE MARCHES – Tél. : 04 75 81 78 23.

Modalités d'obtention du dossier /

Dossier téléchargeable sur le site : [www.achatpublic.com](http://www.achatpublic.com) : Référence 23/089.

Remise des offres : Conformément aux articles L2132-2 et R2132-1 et suivants du Code de la commande publique, le dépôt de réponse s'effectue **OBLIGATOIREMENT** par voie électronique sur le site : [www.achatpublic.com](http://www.achatpublic.com) - réf 23/089.

Le candidat produit, à l'appui de sa candidature et de son offre, les pièces demandées dans le règlement de la consultation.

Critères de sélection des candidatures : Capacités techniques, financières et professionnelles.

Capacités techniques : les candidats devront apporter la preuve de leur compétence technique par la production des qualifications mentionnées à côté des lots, si les candidats n'ont pas ces qualifications, ils pourront apporter par tout moyen, la preuve d'une compétence équivalente (références, attestation de bonne exécution...).

**Une visite des lieux est conseillée mais non obligatoire.**